Syndicat National Unitaire
des INSTITUTEURS, PROFESSEURS des ECOLES et PEGC
Section des Alpes de Haute Provence
Appt 113, 1 impasse Gay-Lussac Avenue des écoles
04600 Saint-Auban
Tél : 04 92 62 64 72 - snu04@snuipp.fr

CDEN 20 février 2024

Déclaration liminaire

Monsieur l'Inspecteur d'Académie,
Monsieur le Préfet
Madame la vice-Présidente du Conseil Départemental,
Mesdames, Messieurs,

La dotation nulle dont vous disposez pour cette carte scolaire, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, s'apparente à un statu quo qui pourrait laisser supposer que l'école fonctionne correctement. Si globalement et fort heureusement, l'école demeure un lieu d'épanouissement pour beaucoup, où les apprentissages des uns et des autres sont riches et variés, il n'en demeure pas moins que les difficultés rencontrées sont très nombreuses, trop nombreuses et elles pénalisent bien trop d'élèves, souvent les plus fragiles. Les problèmes récurrents de remplacement, les problèmes de prise en charge de la difficulté scolaire, les problèmes de la mise en œuvre de l'inclusion scolaire, les problèmes de temps dévolus aux directions d'école, les problèmes de formation des enseignants sont autant de dysfonctionnements structurels qui ne pourront être corrigés avec la dotation dont vous disposez.

Votre responsabilité, néanmoins, est de répartir équitablement ces moyens, enfin de répartir la pénurie de ces moyens plus précisément. Or, en choisissant un calendrier aussi resserré, vous avez fait le choix d'une concertation cadenassée, empêchant, à dessein, que soit étudié avec précision l'ensemble des situations départementales. Vous soustrayez votre champ d'étude à l'épreuve du terrain ce qui est le signe à la fois d'un manque de courage et d'un manque d'ambition. Mais surtout, vous prenez le risque de décisions arbitraires.

Vous vous êtes dégagé si peu de marge de manœuvre que nous nous présentons à ce CDEN avec la découverte d'un projet quasi ficelé réduisant notre instance à une chambre d'enregistrement tant les marges de négociation apparaissent faibles.

Nous sommes surpris et profondément déçus de la méthode de travail que vous avez appliquée.

Qu'avez-vous à redouter de l'expertise et des retours de terrain ? Vous ne pensez pas que cela peut vous aider, vous guider dans vos choix ? Vous semblez nous montrez au quotidien une grande confiance quand nous vous faisons des retours concernant le fonctionnement de notre institution. Pourquoi n'en est-il pas de même dès lors qu'il s'agisse de la carte scolaire ?

Si nombre de problématiques ne pourront être résolues ce jour faute de sous-investissement, sous-investissement de 15% de moins que la moyenne des pays de l'OCDE pour rappel, aberration qui dure depuis des années, plusieurs situations d'urgence doivent trouver aujourd'hui une issue positive. Nous les avons consignées dans les documents préparatoires distribués à chacun des membres de ce CDEN. Gageons que cela serve à des discussions constructives et qui puissent faire évoluer vos arbitrages.

Les délégué·es de la FSU-SNUipp vous remercient pour votre écoute.